

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Code produit : **916B**

Nom du produit : **Liqueur de Fehling B**

Numéro d'enregistrement REACH : Ce produit est un mélange - numéro d'enregistrement REACH : voir paragraphe 3

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillée

Utilisations identifiées : Réactif à usage laboratoire

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Laboratoires Dujardin-Salleron 37210 Noizay France Tél. +33 (0)2 47 25 58 25
courriel : info@dujardin-salleron.com - site : www.dujardin-salleron.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence INRS : +33 (0)1 45 42 59 59

SECTION 2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance/du mélange

Classification (Règlement (CE) N° 1272/2008)

Corrosion/irritation cutanée, catégorie 1A, H314

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnés dans ce chapitre, voir section 16

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (Règlement (CE) N° 1272/2008)

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

H290 Peut être corrosif pour les métaux

Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P301 + P330 + P331 : EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / se doucher

P309 + P310 EN CAS d'exposition ou d'un malaise: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

2.3 Autres dangers

Aucun à notre connaissance dans des conditions normales

SECTION 3. Composition/informations sur les composants

Nature chimique : Solution aqueuse

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830

Code produit : 916B

Nom du produit : Liqueur de Fehling B

V 16.4



3.1 Substance : non applicable

3.2 Mélange :

Composants non dangereux (Règlement (CE) N° 1272/2008)

Nom Chimique (Concentration) :

Tartrate double de potassium et de sodium ($\geq 18\%$ - $< 19\%$)

N°CAS	N° CE	N° REACH	Classification
6381-59-5	215-185-5	-	Non considéré comme dangereux

Composants dangereux (Règlement (CE) N° 1272/2008)

Nom Chimique (Concentration) :

Hydroxyde de sodium ($\geq 11\%$ - $< 12\%$)

N°CAS	N° CE	N° REACH	Classification
1310-73-2	215-185-5	01-2119457892-27-XXXX	Corrosion cutanée, Catégorie 1A, H314 Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux, Catégorie 1, H290

SECTION 4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation : faire respirer de l'air frais.

En cas de contact avec la peau : laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements souillés, imprégnés. . En cas de réactions cutanées, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau courante en maintenant les paupières écartées. Le cas échéant, consulter un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion : rincer la bouche. Ne pas provoquer de vomissement. Ne rien donner à boire ou à manger. Consulter un médecin

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritation

4.3 Indication des éventuels soins médicaux et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information disponible.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eau pulvérisée, mousse, poudre sèche ou dioxyde de carbone

Moyens d'extinction inappropriés

Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour ce mélange.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de vapeurs dangereuses.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers

Présence dans la zone de danger uniquement avec un appareil respiratoire autonome. Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

5.4 Information supplémentaire

Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Voir les mesures de protection aux sections 7 et 8. Utiliser un équipement de protection individuel.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830

Code produit : 916B

Nom du produit : Liqueur de Fehling B

V 16.4



6.2 Protection pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Obturer les siphons. Collecter, lier et pomper les produits répandus.

Respecter les éventuelles restrictions concernant les matériaux (voir sections 7.2 et 10).

Ne jamais remettre de la matière déversée dans les récipients d'origine en vue d'un recyclage

Ramasser avec un matériau absorbant et neutralisant par exemple le Trivorex® (PREVOR). Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés. Collecter dans des récipients appropriés, fermés.

6.4 Indications diverses

Éliminer immédiatement les quantités renversées.

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Respecter les mises en garde de l'étiquette

Éviter l'inhalation. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Ne pas utiliser des récipients en aluminium, étain ou zinc.

Température de stockage : + 15°C à +25°C

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir scénario d'exposition dans l'annexe de cette fiche de données de sécurité.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Sodium hydroxyde (1310-73-2)

Base	Valeur	Valeurs limites seuil	Remarques
VLEP	Valeur Limite de moyenne d'Exposition	2 mg/m ³	Limite indicative

Dose dérivée sans effet (DNEL)

DNEL travailleurs, long terme	Effets locaux	par inhalation	1 mg/m ³
DNEL consommateur, long terme	Effets locaux	par inhalation	1 mg/m ³

Procédures recommandées de contrôle

Les méthodes de mesure de l'atmosphère sur le poste de travail doivent satisfaire aux exigences des normes DIN EN 482 et DIN EN 689.

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection individuel. Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale

Voir section 7.1.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

Porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE. Si les gants doivent être réutilisés, les nettoyer avant de les retirer et les conserver dans un endroit bien ventilé.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830

Code produit : 916B

Nom du produit : Liqueur de Fehling B

V 16.4



en cas de contact total :	Matière des gants :	Caoutchouc nitrile
	Épaisseur du gant :	0,38 mm
	Temps de pénétration :	> 480 min

En cas de contact par éclaboussures	Matière des gants :	Caoutchouc nitrile
	Épaisseur du gant :	0,11 mm
	Temps de pénétration :	> 480 min

Les gants de protection utilisés doivent répondre aux spécifications de la directive CE 89/686/CEE et de la norme correspondante EN374.

Protection corporelle

Porter un vêtement de protection pour produits chimiques approprié, pourvu d'un marquage CE.

Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire en cas d'apparition de vapeurs/aérosols

Type de filtre recommandé : P2

L'entreprise doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	liquide
Couleur	incolore
Odeur	inodore
Seuil olfactif	aucune donnée disponible
pH	> 13
Point de fusion	aucune donnée disponible
Point d'ébullition	> 100 °C
Point éclair	aucune donnée disponible
Taux d'évaporation	aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	non applicable
Limite d'explosivité, inférieure	aucune donnée disponible
Limite d'explosivité, supérieure	aucune donnée disponible
Pression de vapeur	23 hPa
Densité de vapeur relative	aucune donnée disponible
Densité relative	1,20 g/cm ³ (20°C)
Hydrosolubilité	aucune donnée disponible
Coefficient de partage n- octanol/eau	aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité	aucune donnée disponible
Température de décomposition	aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	aucune donnée disponible
Propriétés explosives	non applicable
Propriétés comburantes	non applicable
Température d'auto-inflammabilité	aucune donnée disponible
Température de décomposition	aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	aucune donnée disponible
Propriétés explosives	non applicable
Propriétés comburantes	non applicable

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830

Code produit : 916B

Nom du produit : Liqueur de Fehling B

V 16.4



En cas de contact avec la peau	non sensibilisant
En cas d'inhalation	non sensibilisant
<i>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique</i>	Aucune donnée disponible
<i>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée</i>	Aucune donnée disponible
Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)	
<i>Cancérogénicité</i>	Aucune donnée disponible
<i>Mutagénicité / Génotoxicité</i>	Aucune donnée disponible
<i>Toxicité pour la reproduction</i>	Aucune donnée disponible
<i>Danger par aspiration</i>	Aucune donnée disponible

11.2 Informations complémentaires

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Composants

sodium hydroxyde

Toxicité aiguë par voie orale
DL50 rat: 1350 mg/kg (IUCLD)

Irritation de la peau
Lapin : provoque des brûlures (RTECS)

Irritation des yeux
Lapin : provoque des brûlures (RTECS)

Mutagénicité sur les cellules germinales
Génotoxicité in vitro

Action mutagène bactérienne (test de cellules de mammifères) : test micronucleus.
Résultat: négatif (bibliographie)

Test de Ames
Résultat: négatif (IUCLD)

Tératogénicité
N'a pas montré d'effets tératogènes lors des expérimentations animales. (bibliographie)

SECTION 12. Informations écologiques

Mélange

12.1 Écotoxicité

Toxicité aiguë à court terme pour le poisson
CL50 – EC50 – espèce – temps d'exposition

Aucune donnée disponible

Toxicité chronique à long terme pour le poisson
CL50 – EC50 – espèce – temps d'exposition

Aucune donnée disponible

Toxicité aiguë à court terme pour la daphnia
CL50 – EC50 – espèce – temps d'exposition

Aucune donnée disponible

Toxicité chronique à long terme pour la daphnia
CL50 – EC50 – espèce – temps d'exposition

Aucune donnée disponible

Toxicité aiguë à court terme pour les algues
CL50 – EC50 – espèce – temps d'exposition

Aucune donnée disponible

Toxicité chronique à long terme pour les algues
CL50 – EC50 – espèce – temps d'exposition

Aucune donnée disponible

12.2 Persistance et dégradabilité – Biodégradabilité

Aucune donnée disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible

12.6 Autres effets néfastes

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830

Code produit : 916B

Nom du produit : Liqueur de Fehling B

V 16.4



Information écologique supplémentaire

Eviter le rejet dans l'environnement

Composants

sodium hydroxyde

Toxicité pour le poisson

CL50 Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel): 45,4 mg/l; 96 h (solution à 50 %) (IUCLID)

CL50 Gambusia affinis (Guppy sauvage): 125 mg/l; 96 h (Fiche de données de sécurité extér.).

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

CE50 Daphnia magna: 76 mg/l; 24 h (solution à 50 %) (Fiche de données de sécurité extér.)

Biodégradabilité

Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

Bioaccumulation

(Une bioaccumulation est peu probable).

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Les déchets doivent être éliminés conformément à la directive relative aux déchets 2008/98/CE et aux réglementations locales et nationales en vigueur. Laisser les produits chimiques dans les conteneurs d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets. Traiter les conteneurs non nettoyés comme le produit lui-même.

SECTION 14. Informations relatives au transport

Transport par route (ADR/RID)

14.1 Numéro ONU	1824
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	HYDROXYDE SODIUM EN SOLUTION, MÉLANGE
14.3 Classe	8
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Dangereux pour l'environnement	--
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	oui
Code de restriction en tunnels	E

Transport aérien (IATA)

14.1 Numéro ONU	1824
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	SODIUM HYDROXIDE SOLUTION, MIXTURE
14.3 Classe	8
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Dangereux pour l'environnement	--
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	non

Transport maritime (IMDG)

14.1 Numéro ONU	1824
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	SODIUM HYDROXIDE SOLUTION, MIXTURE
14.3 Classe	8
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Pollution marine	--
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	oui
N° EMS	F-A S-B
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	
Sans rapport	

SECTION 15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe risque aquatique (WGK) WGK 1 (Légèrement dangereux pour l'eau)

Restrictions professionnelles Suivre la directive 94/33/CE au sujet de la protection de la jeunesse au travail et la directive 92/85/CEE au sujet de la sécurité et de la santé des femmes enceintes au travail

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830

Code produit : 916B

Nom du produit : Liqueur de Fehling B

V 16.4



Substances extrêmement préoccupantes (SVHC)

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au dessus de la limite réglementaire (> 0.1 % (M/M) Règlement CE N° 1907/2006 (REACH), Article 57).

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Voir scénario d'exposition en annexe

SECTION 16. Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils relatifs à la formation

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Signification des abréviations et acronymes utilisés

Les abréviations et les acronymes utilisés peuvent être retrouvés sous <http://www.wikipedia.org>.

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830

Code produit : 916B

Nom du produit : Liqueur de Fehling B

V 16.4



ANNEXE : extrait du scénario d'exposition (ES n° 2) des travailleurs et de l'environnement applicables à l'utilisation professionnelle de la substance sodium hydroxyde conformément aux exigences du règlement REACH (règlement (CE) n° 1907/2006).

SCENARIO D'EXPOSITION 2 (Utilisation professionnelle)

1. Utilisation professionnelle (Réactif pour analyses)

Secteurs d'utilisation finale

SU 22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

Catégorie de produit chimique

PC 21 Substances chimiques de laboratoire

Catégories de processus

PROC 15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Catégories de rejet dans l'environnement

ERC 2 Formulation de préparations

ERC 6a Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)

ERC 6b Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs

2. Scénarios contributifs : conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC2, ERC6a, ERC6b

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

Eau Les solutions avec un pH élevé doivent être neutralisées avant l'évacuation.

Remarques Ne pas laisser le produit s'écouler de manière incontrôlée dans l'environnement.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC15

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme Physique (au moment de l'utilisation) Solution aqueuse

Fréquence et durée d'utilisation

Fréquence d'utilisation 600 minutes / jour

Fréquence d'utilisation 200 jours / an

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur Intérieur sans ventilation aspirante locale (LEV)

Conditions et mesures techniques

Des bonnes pratiques de travail sont exigées. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés (conformes à EN374), une combinaison et une protection des yeux.

Respirateur en cas de formation d'aérosols ou de poussière.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Pour les (autres) effets locaux, les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation qualitative des risques.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830

Code produit : **916B**

Nom du produit : **Liqueur de Fehling B**



V 16.4

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Veillez consulter les documents suivants : ECHA Guidance on information requirements and chemical safety assessment Chapter R.12: Use descriptor system; ECHA Guidance for downstream users; ECHA Guidance on information requirements and chemical safety assessment Part D: Exposure Scenario Building, Part E: Risk Characterization and Part G: Extending the SDS; VCI/Cefic REACH Practical Guides on Exposure Assessment and Communications in the Supply Chain; CEFIC Guidance Specific Environmental Release Categories (SPERCs).